

Emploi salarié et marché du travail dans les transports au deuxième trimestre 2015

Au deuxième trimestre 2015, pour la première fois depuis près de trois ans, l'emploi salarié des établissements du secteur des transports et de l'entreposage hors intérim progresse (+ 0,2 %). De même, l'emploi intérimaire (+ 7,9 %) fait plus que

compenser son repli du premier trimestre (- 3,8 %). Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits sur un métier du transport et de la logistique augmente plus qu'au trimestre précédent (+ 1,6 %).

Au second trimestre 2015, la situation de l'emploi salarié hors intérim du secteur du transport et de l'entreposage s'améliore, après deux trimestres de stagnation (+ 0,2 %, soit 2 000 postes en plus, données CVS). La main-d'œuvre intérimaire mobilisée par le secteur ce trimestre augmente fortement (+ 7,9 %, après - 3,8 %), si bien qu'au final le secteur gagne 0,5 % d'emplois salariés. Dans le même temps, hors intérim, l'emploi salarié dans l'ensemble des secteurs principalement marchands hors agriculture continue à se maintenir (+ 0,0 %). En revanche, il s'accroît en comptant

l'emploi intérimaire qui augmente de 3,6 %.

Sur le marché du travail, le nombre de demandeurs d'emploi recherchant un métier du transport et de la logistique, inscrits à Pôle emploi et tenus d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi (catégories A, B et C), s'accroît de 1,6 % par rapport au dernier trimestre, soit 8 300 demandeurs d'emploi supplémentaires (données CVS-CJO). Cette hausse est inférieure à celle du nombre de demandeurs d'emploi dans l'ensemble des métiers (+ 2,0 %).

Emploi salarié Transports et entreposage (HZ) et Ensemble

Données CVS ; niveaux en milliers en fin de trimestre

	Niveau 2015 T2	Évolutions T/T-1 (en %)				
		2014			2015	
		T2	T3	T4	T1	T2
Transports et entreposage (HZ)						
Hors intérim	1 337,7	-0,1	-0,1	0,0	0,0	0,2
Intérim utilisé	66,4	7,3	-4,6	11,7	-3,8	7,9
Total	1 404,1	0,2	-0,3	0,5	-0,1	0,5
Secteurs principalement marchands (hors agriculture ; DE-MN, RU)						
Hors intérim	15 292,0	-0,1	-0,2	-0,1	0,0	0,0
Intérim utilisé	549,1	2,3	-4,3	5,0	-2,0	3,6
Total	15 841,1	0,0	-0,3	0,1	0,0	0,2

Champ : France métropolitaine, marché du travail « Transport et logistique » (méthodologie).

Sources : Dares ; Pôle emploi, statistiques du marché du travail ; calculs CVS-CJO par le SOeS

Demandeurs d'emploi¹ Métiers « Transport et logistique » et Ensemble

Données CVS-CJO ; niveaux en milliers en fin de trimestre

	Niveau 2015 T2	Évolutions T/T-1 (en %)				
		2014			2015	
		T2	T3	T4	T1	T2 ²
Métiers du "Transport et logistique"						
Actes positifs de recherche d'emploi : catégories A, B et C	529,5	1,8	1,9	2,0	1,3	1,6
Sans emploi : catégorie A	351,8	1,2	1,4	1,8	0,8	0,5
Ensemble des métiers						
Actes positifs de recherche d'emploi : catégories A, B et C	5 397,4	1,7	1,7	1,8	1,4	2,0
Sans emploi : catégorie A	3 553,5	1,5	1,4	1,7	0,3	1,2

¹ Il s'agit des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en fin de trimestre.

² Évolution de la gestion des demandeurs d'emploi (cf. note (1) en milieu de page 3).

Champ : France métropolitaine, marché du travail « Transport et logistique » (méthodologie).

Sources : Dares ; Pôle emploi, statistiques du marché du travail ; calculs CVS-CJO par le SOeS

Emploi salarié par secteur d'activité

Données CVS ; niveaux en milliers en fin de trimestre

	Niveau 2015 T2	Évolutions T/T-1 (en %)				
		2014			2015	
		T2	T3	T4	T1	T2
Transports et entreposage (hors intérim) - (HZ)	1 337,7	-0,1	-0,1	0,0	0,0	0,2
49. Transports terrestres et transport par conduites	749,6	0,0	0,1	0,1	0,6	0,2
Transport ferroviaire (49.1, 49.2)	163,0	-0,4	-0,3	-0,6	-0,4	-0,5
Autres transports terrestres de voyageurs (49.3)	232,3	0,6	0,3	0,5	1,1	0,5
<i>dont Transport urbain de voyageurs (49.31Z, 49.32Z)</i>	<i>121,3</i>	<i>0,6</i>	<i>0,2</i>	<i>0,5</i>	<i>0,9</i>	<i>0,3</i>
Transport routier de fret et par conduite (49.4, 49.5)	354,3	-0,1	0,0	0,1	0,7	0,4
<i>dont Transports routiers de fret (49.41A, 49.41B, 49.41C, 49.42Z)</i>	<i>349,8</i>	<i>-0,2</i>	<i>0,1</i>	<i>0,1</i>	<i>0,7</i>	<i>0,4</i>
50. Transports par eau	17,9	-0,4	-0,4	0,7	-0,9	1,3
51. Transports aériens	62,2	-0,3	-0,7	-0,5	-0,4	-1,3
52. Entreposage et services auxiliaires des transports	264,9	0,0	0,2	0,2	0,7	0,3
Manutention, entreposage (52.1, 52.24)	103,8	0,3	0,8	0,3	2,0	0,6
Services auxiliaires (52.21Z, 52.22Z, 52.23Z)	65,0	-0,2	-0,2	-0,2	-0,5	0,7
Organisation du transport de fret (52.29A, 52.29B)	96,2	-0,2	-0,2	0,3	0,1	-0,1
53. Activités de poste et de courrier	243,0	-0,6	-0,9	-0,5	-2,1	0,1
Secteurs principalement marchands (hors intérim)	15 292,0	-0,1	-0,2	-0,1	0,0	0,0
(hors agriculture ; DE-MN, RU)						
Industrie (DE, C1-C5)	3 122,3	-0,4	-0,4	-0,3	-0,3	-0,3
Construction (FZ)	1 326,5	-0,8	-1,1	-1,0	-0,8	-0,9
Tertiaire marchand (GZ-LZ, MN, RU)	11 392,3	0,2	-0,2	0,4	0,1	0,4

Sources : SOeS à partir de Insee, estimations d'emploi ; Pôle emploi ; Acoiss ; SNCF ; RATP ; La Poste ; Air France

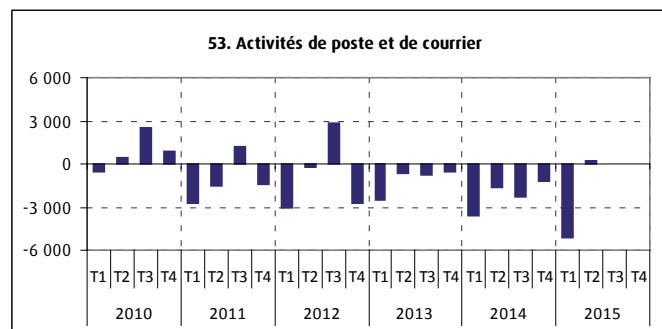
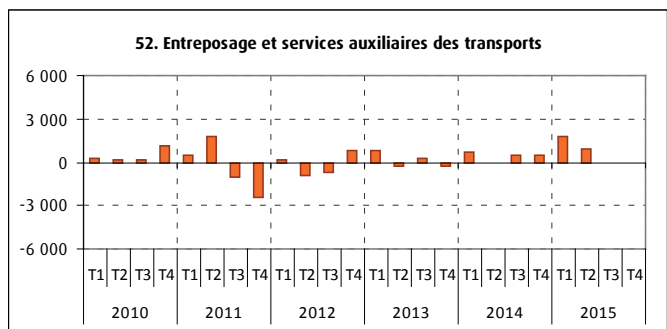
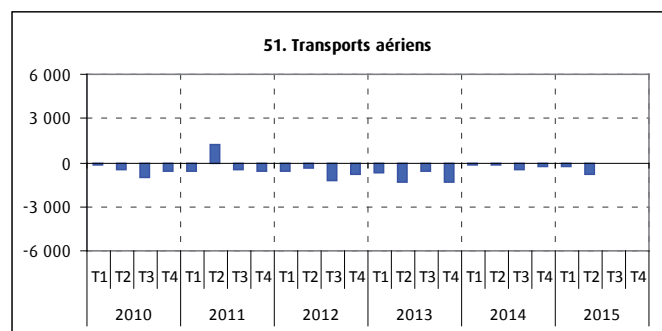
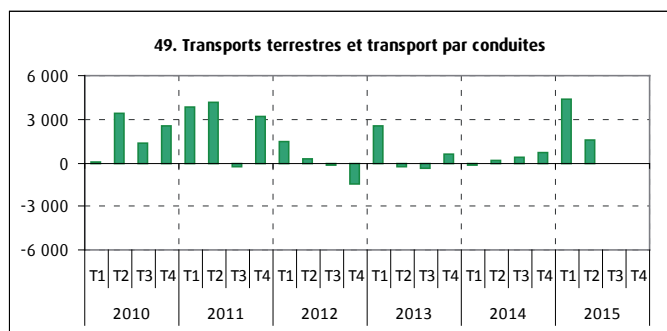
Au second trimestre 2015, l'emploi salarié augmente dans une majorité de sous-secteurs.

Les principaux créateurs d'emploi sont le transport routier de fret et par conduite (+ 1 400 emplois), les transports terrestres de voyageurs non ferroviaires (+ 1 000 emplois) et l'entreposage et services auxiliaires des transports (+ 900 emplois). Dans ces sous-secteurs, ces créations sont

néanmoins plus faibles qu'au premier trimestre. Les activités de poste et de courrier se redressent timidement en termes de création d'emploi (+ 0,1 %), pour la première fois depuis près de trois ans. À l'inverse, le transport aérien subit sa plus forte diminution depuis fin 2013 (- 1,3 %, soit plus de 800 emplois perdus). Le transport ferroviaire poursuit sa baisse à un rythme proche des trimestres précédents (- 0,5 %).

Variations trimestrielles des effectifs (hors intérim)

Données CVS ; nombre de salariés



Sources : SOeS à partir de Insee, estimations d'emploi ; Pôle emploi ; Acoiss ; SNCF ; RATP ; La Poste ; Air France

Demands d'emploi des métiers du transport et de la logistique

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en fin de mois pour un métier du transport et de la logistique et tenus d'accomplir des actes positifs de recherche (catégories A, B et C) augmente de 1,6 % ce trimestre, soit 8 300 demandeurs en plus (données CVS-CJO). La hausse plus rapide du nombre de demandeurs en activité

réduite longue (+ 5,3 %, après + 2,6 %) explique principalement cette augmentation. La hausse est en effet plus modérée pour les demandeurs d'emploi sans aucune activité (+ 0,5 %, après + 0,8 %) et pour les demandeurs d'emploi en activité réduite courte (+ 0,3 %, après + 1,3 %).

Demands d'emploi (DEFM) des métiers du transport et de la logistique par catégorie

Données CVS-CJO ; niveaux en milliers en fin de trimestre

	Niveau	Évolutions T/T-1 (en %)				
	2015	2014			2015	
	T2	T2	T3	T4	T1	T2 ¹
Actes positifs de recherche d'emploi : catégories A, B et C	529,5	1,8	1,9	2,0	1,3	1,6
sans emploi : catégorie A	351,8	1,2	1,4	1,8	0,8	0,5
en activité réduite courte : catégorie B	53,2	1,0	1,8	1,2	1,3	0,3
en activité réduite longue : catégorie C	124,5	4,3	3,8	3,2	2,6	5,3
Sans actes positifs de recherche d'emploi						
sans emploi : catégorie D	23,1	10,9	-3,2	-2,6	2,8	-0,9
en emploi : catégorie E	22,9	2,7	-5,8	-7,1	-0,8	13,6
Ensemble des catégories A, B, C, D et E	575,5	2,2	1,4	1,5	1,2	1,9

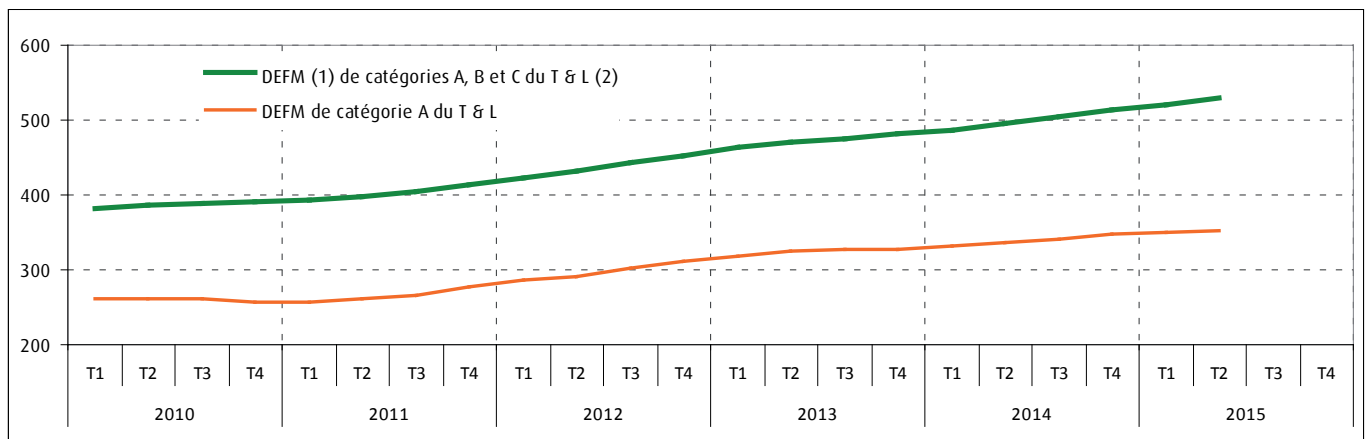
¹ À compter de juin 2015, Pôle emploi accède à des données administratives plus complètes lui permettant de mieux classer les demandeurs d'emploi en formation, en service civique ou en contrat aidé dans l'insertion par l'activité économique dans la catégorie correspondant à leur situation. Ces opérations ont un impact à la baisse sur les évolutions mensuelles et annuelles du nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B et C. (cf. <http://travail-emploi.gouv.fr/etudes-recherches-statistiques-de-76/statistiques-78/chomage-79/la-statistique-mensuelle-du-marche-2470/ameliorations-dans-la-gestion-de-18891.html>).

Champ : France métropolitaine, marché du travail « Transport et logistique » (méthodologie).

Sources : Dares ; Pôle emploi, statistiques du marché du travail ; calculs CVS-CJO par le SOeS

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi (DEFM) des métiers du transport et de la logistique par catégorie

Données CVS-CJO ; niveaux en milliers en fin de trimestre



(1) Demands d'emploi en fin de mois.

(2) Transport et logistique.

Champ : France métropolitaine, marché du travail « Transport et logistique » (méthodologie).

Sources : Dares ; Pôle emploi, statistiques du marché du travail ; calculs CVS-CJO par le SOeS

Indicateurs de tension sur le marché du travail des métiers « Transport et logistique »

L'indicateur de tension pour l'ensemble du marché du travail des métiers du transport et de la logistique s'établit à 39 % (39 nouvelles offres pour 100 nouvelles demandes). En comparaison avec le premier trimestre, les offres collectées par Pôle emploi ont augmenté (+ 5,9 %, après + 4,2 %), plus vite que les inscriptions (+ 0,7 %, après + 0,4 %).

L'indicateur de tension de la manutention manuelle de charges remonte (+ 2 points) pour la première fois depuis fin 2013. Celui des courses-livraisons express ou par tournée est relativement stable depuis début 2013. Les tensions dans la conduite de transport routier de marchandises sur longue distance augmentent à nouveau (+ 4 points, après + 3 points).

Indicateur de tension

Offres d'emploi collectées (OEC)/demandes d'emploi enregistrées (DEE)
Données CVS-CJO ; en %

	Moyenne de long terme	2014			2015	
		T2	T3	T4	T1	T2
Transport et logistique	55	37	38	35	37	39
Magasinage et préparation de commandes	n.s.	42	42	37	40	42
Courses-livraisons express ou par tournée	39	25	27	25	26	27
Manutention manuelle de charges	n.s.	18	18	18	17	19
Conduite d'engins de déplacement des charges	n.s.	34	38	34	36	35
Conduite de transport de marchandises sur longue distance	84	50	52	50	53	57
Conduite de transport en commun sur route	88	58	61	57	51	51
Autres métiers du T & L	n.s.	46	49	47	47	50

n.s. : non significatif du fait d'une rupture importante au premier trimestre 2010 (nouvelle codification des métiers).

Champ : France métropolitaine, marché du travail « Transport et logistique » (méthodologie).

Sources : Dares ; Pôle emploi, statistiques du marché du travail ; calculs CVS-CJO par le SOeS

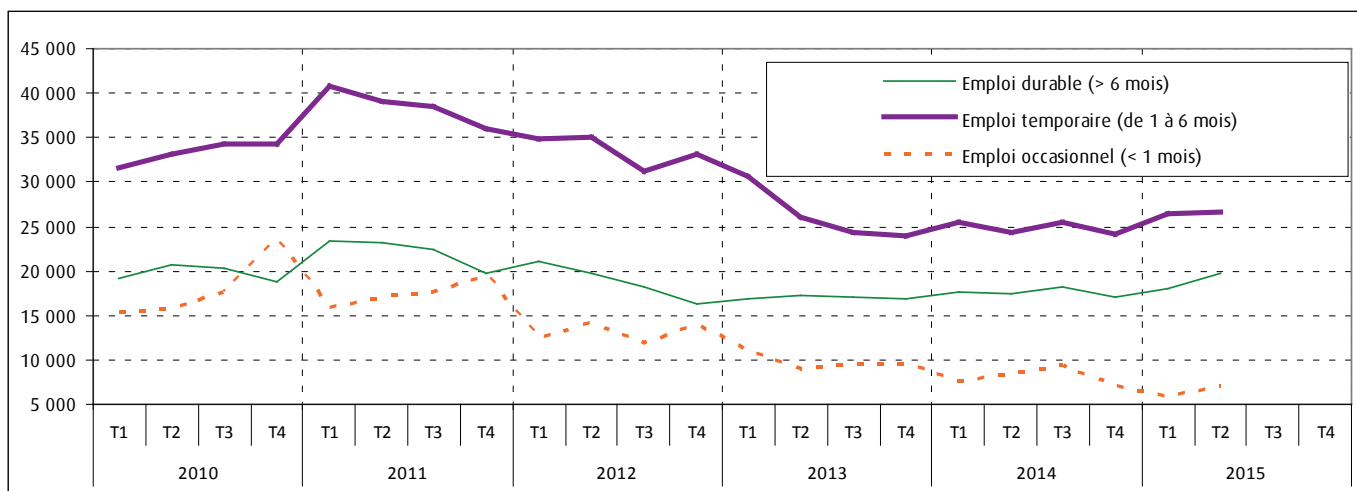
Durabilité des offres

Au deuxième trimestre 2015, toutes les catégories d'offres d'emploi sont à la hausse. Le nombre d'offres d'emploi occasionnel (de moins d'un mois) rebondit (+ 16,2 %, après - 15,6 %), alors que depuis fin 2010 il diminue tendanciellement. Les offres d'emploi temporaire (de un à six mois) augmentent faiblement (+ 1,2 %,

après + 8,8 %). Elles se situent à un niveau nettement plus bas (26 650 offres) que le point haut atteint début 2011 (40 740 offres). Quant aux offres d'emploi durable (de plus de six mois), elles progressent à nouveau (+ 9,3 %, après + 6,0 %), après une quasi-stabilité de deux ans.

Évolution du nombre d'offres d'emploi collectées par Pôle emploi

Données CVS-CJO ; niveaux en milliers en fin de trimestre



Champ : France métropolitaine, marché du travail « Transport et logistique » (méthodologie).

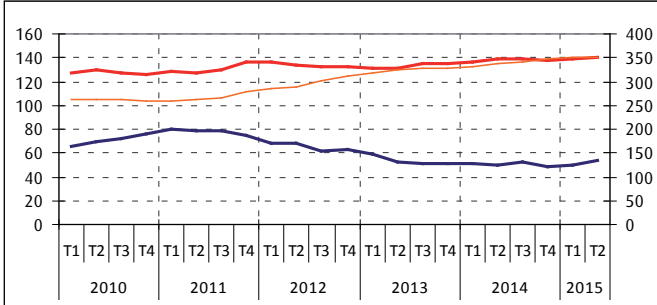
Sources : Dares ; Pôle emploi, statistiques du marché du travail ; calculs CVS-CJO par le SOeS

Offres et demandes des métiers « Transport et logistique »

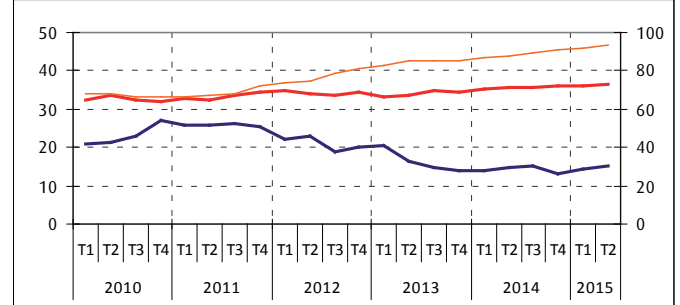
Données CVS-CJO sauf pour les offres « Autres métiers Transport et logistique »¹ ; en milliers.

- Demandes d'emploi enregistrées (DEE) - (indicateur de flux)
- Offres d'emploi collectées (OEC) - (indicateur de flux)
- Demandeurs d'emploi en fin de trimestre (de catégorie A) - (indicateur de stock) Axe de droite

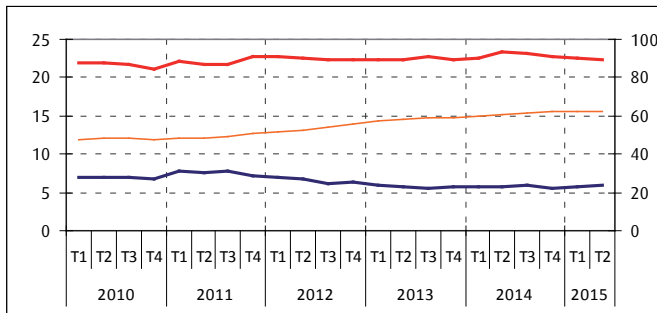
Ensemble des métiers « Transport et logistique »



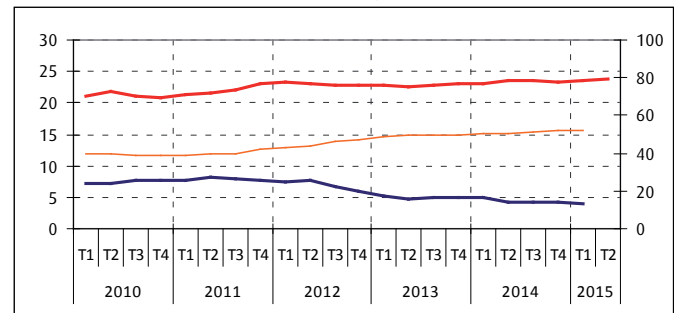
Magasinage et préparation de commandes



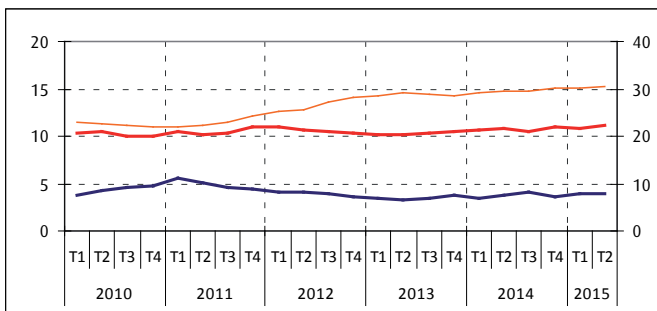
Courses-livraisons express ou par tournée



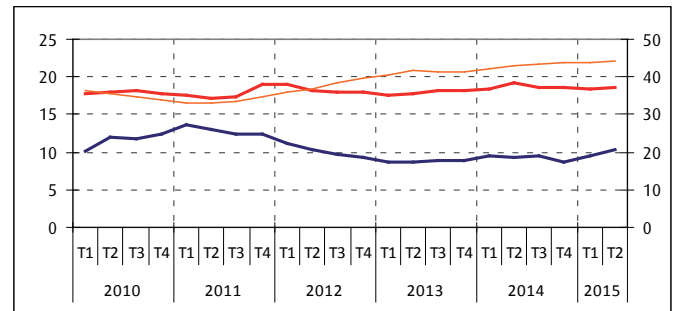
Manutention manuelle de charges



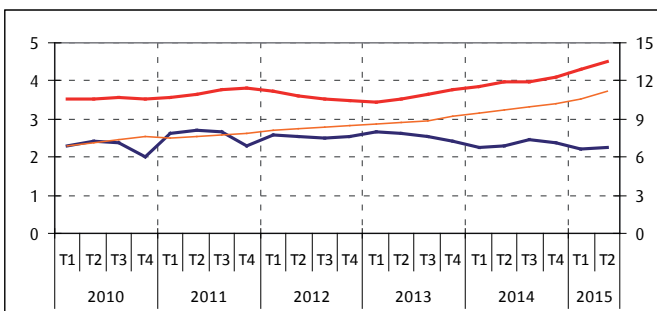
Conduite d'engins de déplacement des charges



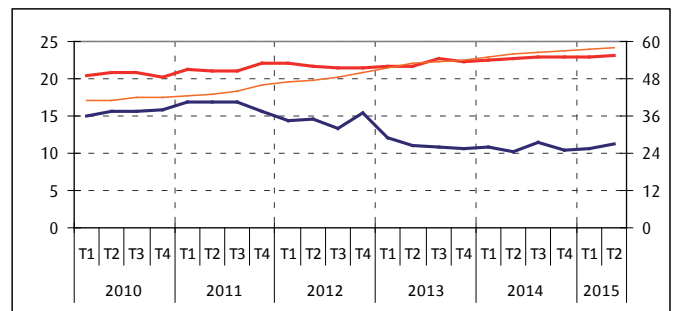
Conduite de transport de marchandises sur longue distance



Conduite de transport en commun sur route



Autres métiers « Transport et logistique »¹



¹ L'historique court (5 ans) et le caractère heurté de la série des offres d'emploi « Autres métiers Transport et logistique » ne permet actuellement pas de calculer une CVS-CJO.

Note : évolution de la gestion des demandeurs d'emploi (cf. note (1) en milieu de page 3).

Champ : France métropolitaine, marché du travail « Transport et logistique » (méthodologie).

Sources : Dares ; Pôle emploi, statistiques du marché du travail ; calculs CVS-CJO par le SOEs

Méthodologie

Sources

L'emploi salarié du secteur Transports et entreposage

En trimestriel, les séries du SOeS ventilent le niveau d'emploi salarié du secteur Transports et entreposage (HZ) issu de « Insee estimations d'emploi » cf. *Informations rapides* n° 217 du 10 septembre 2015 publié par l'Insee par sous-secteur en utilisant les évolutions d'emploi salarié issues de l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (Acoss) et des données provenant directement de la SNCF, de la RATP, de La Poste et d'Air France.

Ces estimations comptabilisent le nombre de personnes en emploi travaillant en France métropolitaine.

La révision des séries d'emploi

Les séries d'emploi salarié de cette publication sont provisoires et corrigées, entre autres, au moment de la révision des données annuelles de l'Insee.

Les demandeurs d'emploi inscrits et les offres collectées par Pôle emploi

Le marché du travail est défini par des métiers, indépendamment du secteur d'activité de l'établissement où celui-ci est exercé, en France métropolitaine. Les métiers sont repérés dans les offres d'emplois déposées par les établissements et les demandes d'emploi des personnes inscrites à Pôle emploi. Les métiers sont classés selon un répertoire opérationnel des métiers et des emplois (Rome). La définition du champ Transport et logistique est expliquée dans la fiche « Marché du travail pour le champ Transport et logistique » disponible sur le site www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr, rubrique Sources et Méthodes/Opérations statistiques et production d'indices/Transports.

La nouvelle codification des métiers, entrée en vigueur le 15 décembre 2009, perturbe la continuité des séries statistiques par métier entre le quatrième trimestre 2009 et le premier trimestre 2010.

Définitions

- Les DEFM sont le stock des demandeurs d'emploi en fin de mois inscrits à Pôle emploi. La catégorie A correspond aux demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, sans emploi et tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi. Les catégories B et C correspondent aux demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi et ayant exercé au cours du mois une activité réduite de 78 heures ou moins (catégorie B) ou de plus de 78 heures (catégorie C). Les catégories A, B et C regroupent tous les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, qu'ils aient ou non exercé une activité réduite au cours du mois écoulé.
- Les demandes d'emploi enregistrées (DEE) sont quant à elles un indicateur de flux. La notion de demandeur d'emploi inscrit à Pôle emploi est différente de celle de chômeur au sens du Bureau international du travail (BIT) : certains demandeurs ne sont pas chômeurs au sens du BIT, par exemple les demandeurs en activité réduite. Inversement certains chômeurs au sens du BIT ne sont pas inscrits à Pôle emploi.
- Les offres d'emploi collectées (OEC) sont le flux des offres collectées par Pôle emploi. Elles sont classées suivant trois types :
 - les offres d'emploi durable, pour des contrats de plus de six mois ;
 - les offres d'emploi temporaire, pour des contrats compris entre un et six mois ;
 - les offres d'emploi occasionnel, pour des contrats de moins d'un mois.
- L'indicateur de tension est le rapport du nombre d'offres d'emploi collectées au nombre de demandes d'emploi enregistrées en catégories A, B et C sur une même période (OEC/DEE). La comparaison du niveau de ce ratio n'est pas aisée car les modes de recrutement et le recours à des offres d'emploi déposées à Pôle emploi diffèrent. Sa moyenne de long terme est calculée depuis 1996. Les évolutions ne sont donc pas calculées (« n.s. » : non significatif) pour certains sous-secteurs dont les données ne sont disponibles que depuis début 2010. En effet, un changement de nomenclature du répertoire opérationnel des métiers et des emplois (Rome) de Pôle emploi est intervenu fin 2009 et a engendré la version Rome-V3. De nouveaux métiers sont alors apparus, sans correspondance directe avec l'ancienne nomenclature.

Pour en savoir plus, consulter le site de la Dares www.travail-emploi.gouv.fr, rubrique Études, recherches, statistiques de la Dares/Statistiques/Chômage.

Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO)

Les séries reflétant une activité socio-économique sont souvent sensibles aux saisons. La série corrigée des variations saisonnières (CVS), construite à partir de la série initiale dite « série brute », permet de neutraliser les évolutions habituelles de l'année pour mieux faire ressortir à la fois les tendances de fond et les évolutions exceptionnelles. Contrairement au « glissement annuel » où pour éliminer la saisonnalité, on compare un trimestre avec le même trimestre de l'année précédente, la série CVS permet de comparer directement chaque trimestre avec le trimestre précédent. Cela lui confère deux avantages par rapport au glissement annuel. D'une part, l'interprétation d'un trimestre ne dépend que du passé récent et non d'événements survenus jusqu'à un an auparavant. D'autre part, on détecte rapidement les retournements et on mesure les nouvelles tendances sans retard. La série corrigée des jours ouvrables (CJO) permet de neutraliser l'impact des nombres inégaux de jours ouvrables d'un trimestre à l'autre, de la même façon que la série CVS neutralise l'impact des différentes saisons. La combinaison des CVS et des CJO permet de fournir une information sur l'évolution instantanée des phénomènes économiques, abstraction faite des phénomènes calendaires explicables habituels.

Pour en savoir plus, consulter le site : www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr, rubrique Glossaire (au pied de la page d'accueil). La nouvelle valeur de la série brute est intégrée chaque trimestre dans le calcul des profils saisonniers historiques. Les coefficients saisonniers sont donc réestimés chaque trimestre ce qui peut faire réviser légèrement la série CVS. La structure des modèles de désaisonnalisation est validée une fois par an. Il en va de même pour la correction des jours ouvrables.

Les séries du marché du travail sont désaisonnalisées au niveau le plus fin, la série d'ensemble étant obtenue par agrégation des séries élémentaires. Une exception existe pour les DEFM de catégorie A qui sont désaisonnalisées directement au niveau agrégé - ce n'est donc pas la somme des six séries par métier ; une autre exception existe pour les séries d'indicateur de tension qui sont des ratios désaisonnalisés pour chaque métier et ne sont donc pas le résultat du rapport des séries d'offres et de demandes désaisonnalisées séparément.

Diffusion

Les séries longues trimestrielles de l'emploi salarié, ainsi que celles des offres et des demandes pour les métiers « Transport et Logistique », sont disponibles sur le site www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr, rubrique Transports/Entreprises et emploi/Emploi-social/Résultats/L'essentiel en chiffres.



Chiffres & statistiques

Commissariat général au développement durable

Service de l'observation et des statistiques
Tour Séquoia
92055 La Défense cedex
Mel : diffusion.so.es.cgdd
@developpement-durable.gouv.fr

Directeur de la publication
Sylvain MOREAU

ISSN : 2102-6378

© SOeS 2015

Alexandra ALBENQUE